

## Procès Verbal de l'Assemblée Générale de l'ACERPA, exercice 2023.

**Date** : le vendredi 5 avril 2024 à 18h00.

**Lieu** : Cinéma L'Horloge de Meximieux, 1, place Lieutenant Giraud 01800 Meximieux

**Présents** : 17 adhérents

**Représentés par pouvoirs** : 13 adhérents

Il a été établi une feuille d'émargement, sur laquelle les adhérents présents ou ayant donné pouvoir, ont été identifiés comme tels. Avant l'ouverture de l'assemblée, des adhérents ont tiré au sort l'attribution des pouvoirs donnés en blanc, qu'ils ont remis à la table d'émargement.

Le président constate que le quorum est atteint et indique que l'assemblée peut régulièrement se dérouler.

### **ORDRE DU JOUR :**

- **Présentation du rapport moral.**
- **Présentation du rapport d'activité.**
- **Présentation des comptes de l'association.**
- **Vote de trois résolutions et élection du bureau :**
  - **Première résolution** : approbation des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2023, tels qu'ils lui auront été présentés, ainsi que du quitus de gérance au conseil d'administration pour sa gestion.
  - **Deuxième résolution** : montant des cotisations 2025.
  - **Troisième résolution** : Prise de participation dans PLAE, avec 10 parts supplémentaires.
- **Election du nouveau bureau** : Election du poste de secrétaire et des membres du conseil d'administration (hors président et trésorier, élus en 2023 pour 3 ans).
- **Activités prévues en 2024 et perspectives.**

Mot d'introduction du Président Eric Cavanne qui rappelle l'historique et les objectifs de l'ACERPA à sa création en 2018, pour infléchir le changement climatique en cours : développer des énergies citoyennes, renouvelables, l'efficacité énergétique (coefficient de rentabilité), la sobriété, une gestion locale de l'énergie. Il explique également le souhait de l'ACERPA d'acquérir 10 nouvelles parts de Pl'Ain d'Energie.

Un adhérent demande alors combien de parts de Pl'Ain d'Energie possède l'ACERPA. Eric Cavanne lui répond que l'ACERPA détient actuellement 10 parts (1 part acquise lors de la création de Pl'Ain d'Energie, et 9 parts acquises en 2023). La future acquisition, si elle est validée, portera donc le nombre de parts détenues à 20.

### 1) **Présentation du rapport moral :**

Eric Cavanne rappelle que l'ACERPA a contribué à un soutien actif à notre société de projet PL'AIN d'ENERGIE, lors de plus de 30 réunions.

L'ACERPA a assuré une présentation de l'ACERPA auprès d'une vingtaine de maires et élus, pour répondre à leurs questions techniques.

Nous nous sommes formés au niveau technique et financier avec des webinaires proposés par les Centrales Villageoises et Energie partagée.

Nous avons sécurisé notre informatique en passant un nouveau contrat avec un prestataire IONOS, qui va nous permettre de sécuriser nos sauvegardes et échanges de fichiers.

Cette évolution nous a permis de proposer un nouveau site web, plus agréable, mais pour lequel il invite les adhérents à suggérer d'éventuelles idées pour l'améliorer encore.

L'ACERPA a communiqué sur les réseaux sociaux, et par une « newsletter » mensuelle, et grâce à de nombreux articles dans la presse.

L'ACERPA a réalisé adhésions et financement en ligne par l'intermédiaire d'Helloasso : nous sommes aujourd'hui 34 adhérents.

## **2) Présentation du rapport d'activité de l'ACERPA par Eric Cavanne :**

L'ACERPA a participé à de nombreuses journées de formation pour les bénévoles :

14/2/23 : « Autoconsommation Individuelle en Tiers Investissement » concept, modèles juridiques, expériences.

28/02/23 : « autoconsommation Collective » (formation par webinaire)

16/03/23 : journée formation AURA « Chaleur renouvelable citoyenne » LYON

21/3/23 : ACC « Autoconsommation Collective » (formation par webinaire)

05/04/23 : formation webinaire : « outils en ACC »

23/06/23 : « co-développement petits parcs au sol » (webinaire) avec ENERCOOP AURA

26/9/23 : webinaire « Face au changement climatique » FNH

L'ACERPA a parallèlement rencontré plusieurs collectivités :

- CHATEAU-GAILLARD : rencontre avec la mairie le 6/2/23
- MEXIMIEUX : rencontre avec la mairie le 22/3/23
- DOUVRES : rencontre avec le maire le 13/7/23
- INNIMOND : rencontre avec la mairie le 10/10/23
- DOUVRES : projet GEOTHERMIE à l'école 3/10/23
- ST-DENIS-EN-BUGEY : rencontre avec la mairie le 21/10/23
- CLEYZIEU : réunion publique le 01/12/23
- TENAY : rencontre avec des élus de la mairie le 6/12/23

Elle a participé à d'autres réunions et rencontres :

- avec le PIPA (Parc Industriel de la Plaine de l'Ain) : présentation le 6/4/23. Le PIPA est déjà bien équipé au niveau industriel, mais il existe encore un besoin de communiquer auprès des salariés.
- ENERCOOP à Ambérieu les 5/7/23 et 8/12/23
- SOLARCOOP (présentation d'un kit photovoltaïque) à Ambérieu le 20/7/23 ; Eric Cavanne rappelle le fonctionnement de Solarcoop.
- à l'initiative de BEC, nous avons assisté à la conférence de Jean JOUZEL (ancien vice-président du GIEC) à Polliat le 13/9/23
- à Chazey-sur-Ain le 21/9/23, rencontre avec la CCPA qui est un partenaire important, avec lequel nous souhaitons continuer à travailler.

L'ACERPA a également été présente lors de plusieurs journées de présentation publique de l'association :

- NATURE ET SAVOIRS à Ambérieu-en-Bugey le 13/05/2023
- ALEC 01 à Bourg en Bresse le 19/6/23
- CHATEAU DE THOL le 10/8/23
- Partenariat avec les « Balcons du Dauphiné », en vue de la création d'une nouvelle Centrale Villageoise dans l'Isère
- « Opération 40 SOLEILS » à Serrières de Briord le 01/11/23, dans le but d'accélérer la prise de participations pour financer la toiture de la MARPA
- « Zones d'Accélération des ENR » à Douvres le 19/12/23

L'ACERPA communique par ailleurs avec la presse, notamment lors de l'interview du maire de SERRIERES-DE-BRIORD avec les journalistes de la VOIX DE L'AIN.

## **3) Perspectives pour 2024-2025 :**

Eric Cavanne explique que l'association va poursuivre le soutien actif à sa société de projet PL'AIN D'ENERGIE, en particulier par une communication diversifiée :

- Sont prévus des ateliers pédagogiques (sensibilisation aux écogestes à l'école, avec Watty ; en négociation avec la CCPA et Conciergerie Engagée).
- Mise à disposition d'un cadastre solaire (via la CCPA).
- Des panneaux d'affichage explicatifs sur les sites équipés (dont certains seront proposés aux élus pour les écoles).
- Ainsi que d'autres manifestations festives, et des réunions d'informations sur les zones d'accélération des énergies renouvelables.

4) Présentation des comptes de l'association par sa trésorière, Marie-Céline Ray :

**RESULTAT 2023**

N° compte	Libellé du compte (automatique)	Débit	Crédit
606 400	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	64,06	
611 000	SOUS-TRAITANCE GÉNÉRALE	62,98	
616 000	ASSURANCE	52,77	
623 100	PUBLICITÉ, PUBLICATIONS, RELATIONS	218,40	
625 100	VOYAGES ET DÉPLACEMENTS	741,96	
625 700	RÉCEPTIONS ET RÉUNIONS	396,83	
627 000	SERVICES BANCAIRES	47,56	
740 000	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT		600,00
759 000	COTISATIONS DES MEMBRES		905,00
758 000	AUTRES PRODUITS		11,94
<b>Résultat</b>			<b>-67,62</b>

<b>BILAN ACERPA</b>		<b>2023</b>	
<b>ACTIF</b>			
		<b>Exercice</b>	<b>Exercice précédent</b>
<b>IMMOBILISATION</b>			
261 000	TITRES DE PARTICIPATION	1 000,00	100,00
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS</b>		<b>1 000,00</b>	<b>100,00</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>			
512 000	BANQUE	1 145,84	7 113,46
	LIVRET	5 000,00	0,00
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>		<b>6 145,84</b>	<b>7 113,46</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>7 145,84</b>	<b>7 213,46</b>

<b>PASSIF</b>			
		<b>Exercice</b>	<b>Exercice précédent</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
110 000	REPORT À NOUVEAU CRÉDITEUR	7 213,46	4 035,62
	RÉSULTAT EXERCICE (BENEFICE)		3 083,44
129 000	RÉSULTAT EXERCICE (PERTE)	-67,62	
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>		<b>7 145,84</b>	<b>7 119,06</b>
<b>DETTES</b>			
401 000	DETTES FOURNISSEURS		20,00
455 000	COMPTE D'ASSOCIE		74,40
<b>TOTAL DETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>94,40</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>7 145,84</b>	<b>7 213,46</b>

Il est précisé que les frais informatiques sont liés au stockage de nos données sur Nextcloud.  
Marie-Céline Ray informe également de l'ouverture d'un livret bleu.

5) Vote des résolutions et élection du bureau :

**Première résolution :** approbation des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2023, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que du quitus de gérance au conseil d'administration pour sa gestion. Il est procédé à un vote à mains levées.

POUR : 30 voix

CONTRE : 0 voix

ABSTENTIONS : 0 voix

**Deuxième résolution** : montant des cotisations 2025.

La question est posée concernant leur maintien aux tarifs actuels (10€ pour les particuliers, 20€ pour les associations et 150€ pour les entreprises et les collectivités). Il est procédé à un vote à mains levées.

POUR : 30 voix

CONTRE : 0 voix

ABSTENTIONS : 0 voix

**Troisième résolution** : Il est proposé une prise de participation dans Pl'Ain d'Énergie, avec 10 parts supplémentaires. Il est procédé à un vote à mains levées.

POUR : 30 voix

CONTRE : 0 voix

ABSTENTIONS : 0 voix

**Constitution du bureau pour 2024 :**

Election du poste de secrétaire et des membres du conseil d'administration (hors président et trésorier, élus en 2023 pour 3 ans).

Aucun adhérent ne se présente au poste de secrétaire.

Une rétrospective en images est diffusée à la fin de l'Assemblée Générale pour illustrer le rapport d'activité 2023, photos à l'appui.

Après épuisement des sujets, Eric Cavanne déclare la fin de l'Assemblée Générale de l'ACERPA à 18h35.

Le président, Eric CAVANNE